

Chronique Rousienne

BUREAU : 39, Rue Pauvree, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 322 — TELEPHONE

La Municipalité contre les commissaires

C'est la deuxième grande victoire que M. l'adjoint aux pompes funebres et aux pompes à incendie — toutes les pompes, quoi — remporte sur le même trottoir de la Grand-Place.

Il y a deux ans, il chassait un marchand de marrons qui s'obstinait à rester dans la cave de l'« Hôtel du Cygne », alors que la cave d'un autre hôtel lui tendait son sourire.

Aujourd'hui, ce sont les commissaires qu'il vient d'expulser d'un trottoir où, chaque dimanche, opère, sous l'œil bienveillant de la municipalité, la bande encombrante des camelots du roy.

Les commissaires sont des ouvriers, les camelots du roy sont des gentlemen. Voilà, sans doute, le motif pour lequel on accueille les uns et l'on chasse les autres. Quoiqu'il en soit, il paraît que les commissaires généraux, horriblement la famille de M. l'adjoint, pueu-é-é-é pris l'initiative d'une pétition tendant à la faire déguerpir. Raisonnablement. Voilà des années et des années que les commissaires se tiennent sur ce trottoir. Nous en connaissons qui pouraient se glorifier d'y avoir passé dix-huit printemps et autant d'hivers à attendre les voyageurs. C'est maintenant qu'on s'aperçoit que ces braves gens sont gênants ? Quelle bonne blague !

Autre chose. On sait que c'est entre la rue du Vieil-Abreuvoir et le contour de Saint-Martin que se trouvent les hôtels qui reçoivent presque tous les voyageurs désireux de loger sur la Grand-Place. Il était donc naturel que les commissaires fussent venus à la portée des clients.

Néanmoins, M. Motte, styliste par son adjoint, a désiré des amis des hôtels qui vivent presque tous les voyageurs désireux de loger sur la Grand-Place. Il était donc naturel que les commissaires fussent venus à la portée des clients.

Néanmoins, M. Motte, styliste par son adjoint, a désiré des amis des hôtels qui vivent presque tous les voyageurs désireux de loger sur la Grand-Place. Il était donc naturel que les commissaires fussent venus à la portée des clients.

Néanmoins, M. Motte, styliste par son adjoint, a désiré des amis des hôtels qui vivent presque tous les voyageurs désireux de loger sur la Grand-Place. Il était donc naturel que les commissaires fussent venus à la portée des clients.

Néanmoins, M. Motte, styliste par son adjoint, a désiré des amis des hôtels qui vivent presque tous les voyageurs désireux de loger sur la Grand-Place. Il était donc naturel que les commissaires fussent venus à la portée des clients.

Néanmoins, M. Motte, styliste par son adjoint, a désiré des amis des hôtels qui vivent presque tous les voyageurs désireux de loger sur la Grand-Place. Il était donc naturel que les commissaires fussent venus à la portée des clients.

Néanmoins, M. Motte, styliste par son adjoint, a désiré des amis des hôtels qui vivent presque tous les voyageurs désireux de loger sur la Grand-Place. Il était donc naturel que les commissaires fussent venus à la portée des clients.

Néanmoins, M. Motte, styliste par son adjoint, a désiré des amis des hôtels qui vivent presque tous les voyageurs désireux de loger sur la Grand-Place. Il était donc naturel que les commissaires fussent venus à la portée des clients.

Néanmoins, M. Motte, styliste par son adjoint, a désiré des amis des hôtels qui vivent presque tous les voyageurs désireux de loger sur la Grand-Place. Il était donc naturel que les commissaires fussent venus à la portée des clients.

Néanmoins, M. Motte, styliste par son adjoint, a désiré des amis des hôtels qui vivent presque tous les voyageurs désireux de loger sur la Grand-Place. Il était donc naturel que les commissaires fussent venus à la portée des clients.

Néanmoins, M. Motte, styliste par son adjoint, a désiré des amis des hôtels qui vivent presque tous les voyageurs désireux de loger sur la Grand-Place. Il était donc naturel que les commissaires fussent venus à la portée des clients.

Néanmoins, M. Motte, styliste par son adjoint, a désiré des amis des hôtels qui vivent presque tous les voyageurs désireux de loger sur la Grand-Place. Il était donc naturel que les commissaires fussent venus à la portée des clients.

le départ de deux de ses locaux sur son livre de garnis.

DEUX CHUTES

Chez Soréquel, teinturier, rue de la Tuilerie, J.-B. Dekoré, âgé de 27 ans, lisseur, demeurant à Dohingues, a fait une chute dans la salle de tissage et s'est très fortement contusionné le genou gauche.

Le docteur Delattre qui lui a donné des soins, estime à deux semaines l'incapacité de travail.

Chez Motte et Delescluse, boulevard de Belfort, 76, J.-B. Crochon, âgé de 15 ans, apprenti, demeurant rue de Bouvines, 126, est tombé sur le genou droit en soulevant un ballot. Il s'est fait une très forte entorse qui le tiendra quinze jours loin de son travail.

Les pièces divisionnaires d'argent du Royaume de Grèce de 20 centimes, 50 centimes, 1 franc et 2 francs, cesseront d'avoir cours en France à partir du 15 septembre 1909.

Jusqu'au 14 septembre, elles seront remboursées et reçues en paiement, au pair, savoir :

A Paris : à la Caisse centrale du Trésor, à la Caisse de Paris et chez les receveurs percepteurs des arrondissements.

Dans les départements : aux caisses des trésoriers généraux, des receveurs particuliers, des percepteurs et de tous autres comptables des administrations financières désignées à cet effet.

Parti socialiste. L'AVANT-GARDE SOCIALISTE DU CENTRE. — La réunion du groupe aura lieu aujourd'hui samedi 5 juin, à huit heures et demie précises, au local habituel, rue Nain, 3.

Le mardi 6 juin, à 9 heures 1/2, réunion extraordinaire, au siège, 31, rue de Tourcoing, à Roubaix.

Compte rendu détaillé des démarches pour le deuxième palier de la journée de neuf heures.

ASSEMBLEE GENERALE DU PARTI SOCIALISTE. Une section roubaissienne du Parti Socialiste se réunira en assemblée générale vendredi prochain, le 11 juin, à 8 heures du soir, au local « La Paix ».

Funérailles civiles. Les funérailles civiles du citoyen Augustin De-wacquer, décédé à l'âge de 79 ans, auront lieu dimanche, à trois heures de l'après-midi, Réunion à l'hôtel de la Fraternité.

Cercle athlétique socialiste. Dimanche prochain, à 4 heures de l'après-midi, concours de 100 mètres, 400 mètres, 1.500 mètres et 5 kilomètres pour les concurrents à pied.

Entraînement cycliste sur les parcours Roubaix-Valenciennes et Valenciennes-Roubaix. Prévision indispensable.

Le premier départ aura lieu à 8 heures précises pour terminer vers 6 heures, pour la réunion.

Rendez-vous chez le citoyen Boulanger, boulevard de Fourmies, 83.

Le même jour, à 7 heures du soir, réunion extraordinaire chez le citoyen Valenciennes, rue Nain, 3, à Roubaix.

Ordre du jour : 1. Communication par le secrétaire. 2. Affiliation à la Fédération socialiste. 3. Nomination définitive de la commission et des comités de sections.

Tous les élus du Parti ouvrier sont priés d'assister.

Le secrétaire : Gustave FEREAU.

A LA BOURSE DU TRAVAIL. La Fédération du Bâtiment organise une grande réunion syndicale de tous les ouvriers charpentiers, menuisiers et serruriers, le dimanche 6 juin 1909, à 4 heures 1/2 du soir, à la BOURSE DU TRAVAIL, sous la présidence d'un camarade du Comité fédéral.

Ordre du jour : Création d'une section syndicale des ouvriers travaillant le bois dans la Fédération locale du Bâtiment.

Le Comité fédéral adresse un pressant appel aux ouvriers non syndiqués pour venir grossir les rangs toujours croissants de leurs camarades syndiqués du Bâtiment, pour leur bien-être et leur défense.

Corso Desbionnes, bambrocheuse, rue Franklin, 12, Prudent Poteau, lisseur, rue de la Pile, 8, et Eugénie Decaluwe, roseuse, rue de Wagram, 32. — Constant Jacquet, maçon, rue des Longues-Haies, 215, et Marie Vercauteren, soldeuse, rue des Longues-Haies, cour Clarté, 19. — Guérin-Dernoncourt, garçon de bureau, rue du Fort, cour Saint-Honoré, 3, et Hélène Wierin, lissière, rue du Fort, cour Saint-Honoré, 3. — Alexis Ledebvre, déboureur, rue Dampierre, maisons Orange, 18, et Léon Dulermont, soldeuse, rue de la Roche, 17. — Stanislas Gabroun, domestique, rue de la Roche, 17. — Marie-Louise, servante, rue des Fabriciens, 10. — Emile Vanderospel, apprenti, rue des Angoules, cour Dupont, 5, et Clément Balaen, ouvrier, à Tourcoing.

Elle, Elips, rattacheur, rue de la Roche, 41, et Rachel Desbionnes, servante, à Tourcoing. — Dieudonné Hamet, fleur, à Tourcoing, et Louis Croix, lissiveuse, à Tourcoing. — Adolphe Carrelle, 65 ans, directeur de tissage, rue d'Alger, 55. — André Vanenno, 14 ans, mécanicien, rue Blanqui, 32. — Céline Debuchy, 29 ans, sans profession, avenue Julien-Lagache, 29. — Alphonse Heibols, 40 ans, mécanicien, avenue Julien-Lagache. — Félix Lefebvre, 37 ans, peigneur, avenue Julien-Lagache. — Julie Cateau, 76 ans, sans profession, rue de Blanchetière.

CROIX ARRESTATION MOUVEMENTEE. Hier soir à huit heures, un nommé Georges Pottier, ayant à purger une contrainte de vingt jours de prison, était occupé à travailler pour les forains sur la Grand-Place. Reconnu par un gendarme de Roubaix qui l'arrêta, Pottier se défendit et fit un gros-en-jambe au gendarme qui tomba. Les gardes Mahieu et Roger arrivèrent peu d'instants après et arrêtrèrent le récalcitrant, non sans résistance de sa part. Il fut conduit ensuite à la gendarmerie de Roubaix.

TAXE MILITAIRE. — Le percepteur de Croix, rue de Lille, 60, a l'honneur de faire connaître que les déclarations de la taxe militaire sont à verser dans les bureaux de la gendarmerie de Croix.

UNION CYCLISTE DU NORD. — Les adhérents de la section de Croix sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu aujourd'hui samedi 5 juin, à huit heures et demie du soir, chez M. Auguste Telliez, 15, place de République.

REVUE DES CHEVAUX. — La revue des chevaux a eu lieu hier sur la Grand-Place, sous la présidence de M. Heneaux, lieutenant de réserve. 210 chevaux ont été présentés.

MESSEURS LES BOUCHERS VOS BONS. Les bouchers sont priés d'envoyer d'urgence chez le secrétaire du bureau de bienfaisance (112, rue Kléber), les bons de viande qu'ils ont en leur possession, afin d'établir leur mandat.

WASQUEHAL VOL DE ZINC. — Des voleurs restés inconnus ont pénétré par escalade dans la cour de M. Florentin Fortin, 29, rue de la République, à Wasquehal. Ils ont enlevé environ 4 mètres de zinc et un tuyau en zinc de 4 mètres de longueur.

DISPARITION. — Jules Liévens, âgé de 43 ans, tisserand, demeurant chez ses parents, rue du Molinet, est disparu depuis mercredi matin.

Lundi, il n'allait pas travailler. Mardi, au lieu de se rendre à l'école, il est allé à la messe à la chapelle Lacroix, à Mouvaux, il resta couché toute la journée. Mercredi, il prit ses tartines et une gourde de café et partit, sans dire où il allait, mais ne le voyant pas rentrer pour dîner, ils allèrent à l'atelier et apprirent que leur fils ne s'était pas présenté pendant plusieurs jours. On ne l'a vu ni revu et n'ont reçu aucune nouvelle.

Il avait vêtu d'un veston noir, pantalon gris rayé, portait une casquette noire et des bottines à lacs; les cheveux sont bruns, sa moustache brune.

Jules Liévens ne s'est jamais absenté une nuit, aussi ses malades parents sont dans une angoisse bien compréhensible.

VACCINATION. — Le maire de la commune de Wasquehal informe les parents que le médecin vaccinateur se rendra :

Pour le Centre : à la mairie, le dimanche 6 juin, de 10 heures à midi, et le lundi 14 juin, de 6 heures à 9 heures du soir.

Pour le Capreau et la Planche au Biez, à l'école maternelle du Capreau, le lundi 14 juin, de 10 heures à midi, et le dimanche 13 juin, de 10 heures à midi, pour procéder aux vaccinations gratuites.

Il se rendra au Centre, le jeudi 17 juin, de 6 heures du soir, et au Capreau, le vendredi 18 juin, de 6 à 8 heures du soir, pour les séances de révision.

La vaccination antivaricelleuse est obligatoire au cours de la première année de la vie, ainsi que la vaccination au cours de la onzième et de la vingtième années de la vie.

Les parents ou tuteurs sont tenus personnellement de l'exécution de ladite mesure.

Les renseignements sont à demander au service gratuit, mais lors de leur présentation à la mairie, avant le 20 juin prochain, un certificat constatant qu'ils ont satisfait à la loi sur la vaccination.

Ceux qui ne satisfaisent pas à la loi, se trouvent, à l'expiration du délai imparti, en contravention aux articles 6 et 27 de la loi du 15 février 1902.

La DUCASSE. — La duçasse du Centre aura lieu demain dimanche, déjà les forains installent leurs stands et bannières.

Si le temps est de la partie, bon nombre de personnes feront la fête dimanche et lundi à Wasquehal.

ETAT-CIVIL DE WASQUEHAL. — Naissance. — Decuppre Rachel, rue Christophe Colomb.

LA FRAUDE. Les douaniers ont arrêté hier, Maurice Vient, péigneur, âgé de 30 ans, qui était porteur de quelques kilos de café et d'une petite provision de tabac.

Il a été conduit à Lille à deux heures de l'après-midi.

FRATERNELLES SCOLAIRES. Dimanche 6 juin, à neuf heures et demie précises, institut Colbert, entrée rue de Gand, réunion des Associations d'anciens élèves.

Causerie par M. Bellette, président de l'Union sportive tourquennoise. Principes d'éducation physique et organisation de sections sportives des Fraternelles.

Il est rappelé que le local des Fraternelles, rue de Gand, est à la disposition des Associations tous les dimanches de cinq à sept heures et demie.

CLUB AEROSTATIQUE TOURQUENNOIS. Le Club inaugurera son nouveau ballon dimanche prochain 5 juin, à quatre heures très précises. Le ballon « Le Tourquennois », cubant mille mètres cubes, sera piloté par M. A. Avez, de Tourcoing, sous la conduite de M. Emile Tiberghien, pilote du Club.

AVENIR DU PROLETARIAT. Dimanche 6 juin, de 10 heures à 11 heures et demie du matin, assemblée générale. — Nomination du bureau et perception des cotisations au Café du Centre, place de la République.

ETAT CIVIL de TOURCOING du 4 juin 1909. Naissances. — Lucifer Palmire, rue des Angoules, 49. — Delaite René, rue de la Paix, 135. — Burie Louis, rue Malense, 32. — Buyers Jeanne, rue de Gand, cour Rousseau.

Décès. — Deschêre Cyrille, 45 ans, menuisier, rue de Mulhouse, 28. — Waaron Sophie, 46 ans, sans profession, rue des Pâles, 200. — Mollet Léon, 7 ans, sans profession, rue de Mouvaux, 139.

Je ne fume que le NIL. NEUVILLE-EN-FERRAIN MAISON CAMBRIOLEE. Employés tous deux dans une usine de Tourcoing, les époux Mechels, qui habitent rue Vieux, hameau de la Vieille-Motte, sont toute la journée absents.

Des cambrioleurs en profitèrent hier. Vers deux heures de l'après-midi, la porte de l'habitation fut fracturée, tous les meubles fouillés, le linge renversé sur le plancher, en un mot, tout fut mis sens dessus dessous.

Et le soir, en rentrant, M. Mechels constata que, dans le tiroir du buffet il manquait 70 francs, tandis qu'une paire de boucles d'oreilles, estimée 50 francs, avait été enlevée d'un autre meuble.

Une voisine qui avait aperçu les malandrins, n'eut pas l'idée de crier, pour faire sortir les habitants qui eussent pu pincer les voleurs, mais préféra mieux faire ex-allant raconter l'affaire à quelques voisins.

Quand ceux-ci sortirent, les bandits avaient disparu.

LILLE VOL DE CUIVRE. EN GARE SAINT-SAUVEUR. Hier matin, vers sept heures, des hommes d'équipe de la gare Saint-Sauveur remarquèrent l'allure équivoque de deux individus passant devant la gare. Ils les arrêtèrent pas de vue et les virent bientôt s'arrêter devant un wagon. L'un d'eux se mit à couper les plombs qui en fermaient l'ouverture, par où son compagnon s'introduisit.

Il en ressortit bientôt avec un sac de cuivre destiné à un forgeron de Lille. Le sac fut posé sur une voiture vide et les deux voleurs allèrent s'éloigner, quand le sous-chef de gare, avisé de ce qui se passait, arriva avec des employés.

Les deux hommes tentèrent de fuir, mais ils furent appréhendés et conduits au poste de 7^e arrondissement, où ils déclarèrent se nommer Delplace et Caron.

Après interrogatoire, le commissaire les a détérés au parquet.

INGENIEUX ESCROCS. Le service de la sûreté a ouvert, sur la plainte de plusieurs commerçants de Paris, une enquête sur les agissements d'ingénieux escrocs qui ont réussi à prendre la fuite.

Ces « gentlemen » sans scrupules, mettaient une certaine ingéniosité à dépouiller leurs contemporains.

Ils louaient, de préférence chez des commerçants, une chambre garnie, puis, sous le nom de leur propriétaire, demandaient des marchandises à Paris ou ailleurs.

Les maisons auxquelles ils s'adressaient, faisaient prendre, par les agences spéciales, des renseignements de solvabilité.

Les délégués furent surpris de voir le propriétaire, étaient toujours bons et les escrocs n'avaient plus ensuite qu'à prendre livraison des objets expédiés.

LES DANGERS DU SURMENAGE. Chaque mouvement, chaque pensée, chaque élan de passion, toute émotion, toute action des muscles ou de l'esprit use une parcelle de la substance de notre corps, tout comme chaque pas que nous faisons use de la semelle de nos chaussures. Les aliments réparent cette usure dans une certaine mesure, mais le pouvoir de digérer les aliments diminue peu à peu avec le temps. C'est là la raison pour laquelle, tôt ou tard, l'existence aboutit à la mort.

Notes bien ceci : plus vous vivez intensément, plus vous usez ; plus vous gaspillez vos forces, plus vite vous arrivez à la fin.

Revenez encore : ce qui use le plus, la grande violence d'existence humaine, c'est les soucis. Vous pensez par exemple, moi ce que vous auriez pu garder une année, pas tant en chair et en force, ne l'oubliez pas, mais surtout en pouvoir de récupérer les forces perdues.

C'est alors que la Tisane Américaine des Shakers exercera son action merveilleuse. Elle vous permet de récupérer le pouvoir d'assimilation que vous avez perdu et elle prolonge votre existence.

Preuve de plus de la véracité de notre assertion vous la trouverez dans le témoignage de M. Guillaume Héraud, à Laroque-Gageac, par Sartat (Dordogne).

« Votre Tisane Américaine des Shakers m'a guéri de violentes douleurs d'estomac. Je souffrais de dilatations et je vomissais les matins. Je ne savais pas dormir et j'avais des cauchemars effrayants. Le moindre travail provoquait une excitation des nerfs des plus pénibles. Dès le second repas de Tisane je me sentis mieux et bientôt les douleurs cessèrent. »

C'est dans l'estomac que se développent les microbes et la Tisane Américaine des Shakers aide à leur sécrétion. C'est en employant cette tisane que vous évitez la maladie, soit pour la guérir, que hommes ou femmes qui eussent perdu la vie vers la quarantaine, atteindront aisément soixante ans et quatre-vingts ans.

Demander à M. Fayau, pharmacien à Lille, sa brochure gratuite.

chisseur de Mlle Laurie, et celle-ci pour le payer dut aller dans son comptoir.

Elle fut alors, avec une compréhensible stupeur, un gamin sorti de dessous le comptoir, gagna la porte et disparaitre à toutes jambes.

Quand elle fut remise de sa surprise et put pousser le cri de : « au voleur ! » le jeune gredin était déjà loin.

Prévenu de ce vol, l'inspecteur ouvrit une enquête qui aboutit à l'arrestation de trois petits chenapans qui finirent par avouer le coup après s'être fait un peu parler.

René Gossens, 10 ans — le même qui fut poursuivi pour vol de nougat à la foire de la place Sébastopol — faisait le guet dans la rue.

Muller Henri, 11 ans, était le compère qui vint pour acheter pendant que Lelong Alfred, 11 ans et demi, se glissait dans le comptoir et vidait le tiroir d'une vingtaine de francs qu'il contenait.

Le coup avait été combiné par un autre voyou, plus âgé et qui sera arrêté sous peu, véritable chef de cette petite bande de ravageurs.

Les jeunes gredins avaient retrouvé leur chef rue du Frénel, devant les maisons closes et lui avaient remis le butin que l'on partagea en parts inégales, bien entendu.

Lelong, comme principal auteur avait eu un franc, les deux autres 0,50 ; comme tout jeune gredin était déjà loin.

Les trois vauriens ont été détérés au parquet où ne saurait tarder à les rejoindre l'intéressant jeune homme qui les guide dans la carrière et fut déjà mêlé à une affaire de vol.

ARRONDISSEMENT DE LILLE LE DRAME DE SAINGHIN-EN-WEPPES. Malgré les charges évidentes qui pèsent sur Louis Magret, ce dernier continue à nier avoir frappé le soldat Lallement et affirme toujours que son compagnon de route avait rien fait et s'adjudge le reste de 20 francs.

Les trois vauriens ont été détérés au parquet où ne saurait tarder à les rejoindre l'intéressant jeune homme qui les guide dans la carrière et fut déjà mêlé à une affaire de vol.

Comme Magret, au moment de son arrestation, portait des écorchures au visage, M. Delaigle, directeur de l'Action, l'a fait examiner par M. Dutilleul, médecin légiste. L'accusé prétend qu'il est tombé en voulant soutenir Lallement, qui titubait sous l'influence de l'ivresse, mais si cette explication peut se soutenir à toute rigueur pour les écorchures à la face, elle ne peut faire admettre les blessures relevées sur le cou du soldat.

Magret aura du mal à faire admettre qu'il n'a pas porté le coup dont a failli mourir le soldat Lallement.

ANSTAING La grève du tissage Defrennes. LES NEGOCIATIONS ROMPUES. — LA REUNION DES OUVRIERS. La situation de la grève paraît s'aggraver. La solution que l'on espérait à fait place à la rupture des négociations entre patron et ouvrier.

présentant appel au calme de tous afin d'éviter la présence de troupes et de gendarmes à Anstaing.

Il est chaleureusement applaudi par l'auditoire.

Un gréviste ayant demandé qu'il ne soit plus envoyé de délégation au bureau, jusqu'à ce que l'ordre, cette proposition est acceptée.

La séance fut levée au cri de : Vive la grève ! Vive le syndicat !

Aujourd'hui samedi, à 4 heures, le citoyen Bouche fera une réunion à l'issue de laquelle la paie de l'indemnité de grève de 2 francs par jour sera faite aux syndiqués.

Mardi une réunion générale aura lieu au siège à 4 heures, avec le concours du citoyen Creton.

WATTIGNIES Une maison détruite par le feu. Dans la soirée de mercredi, un violent incendie a détruit, au hameau de l'Arbrisseau, une maison construite en bois, appartenant à M. François Hocedez, cultivateur et louée à M. Pierre Lathouvert, chiffonnier qui y exerçait sa profession.

Il était environ six heures du soir, quand M. Lathouvert s'aperçut que le feu était chez lui. Il donna aussitôt l'alarme et peu de temps après, les pompiers sous le commandement de M. le lieutenant Caby, se mettaient à l'ouvrage.

Mais leurs efforts restèrent inutiles, car le feu très intense se vit et fit détruire tout l'immeuble et les marchandises qui y étaient déposées.

Seuls quelques meubles purent être sauvés et dans les débris on retrouva les économies du chiffonnier, quatre cent francs environ en pièces d'or et d'argent.

La cause du sinistre reste inconnue. Le gendarmier de Seclin, averti par la garde Renant, a ouvert une enquête.

PAS-DE-CALAIS ARRAS Mort subite d'un territorial. Le territorial Louis Debailleul, âgé de 39 ans, menuisier à Farpuz, qui accomplissait une période au 5^e territorial, sortait hier vers heures du soir de la caserne Levis et entra à l'instinct Allard-Breval, en face de la caserne.

Il se pencha vers une chaise à peine avait-il vidé la moitié de son verre qu'il fut pris d'un malaise. Il alla jusqu'à la porte, mais presque aussitôt il tomba comme une masse sur le trottoir, la tête contre terre.

On s'empressa autour de lui, mais tous les soins furent inutiles ; la mort avait fait son œuvre.

Le corps fut transporté à la caserne, puis à l'hôpital où M. le médecin principal constata que la mort était due à une embolie.

Le territorial Debailleul, qui faisait partie de la 3^e compagnie commandée par M. le capitaine Alexandre Caron, avait encore assisté aux exercices de l'après-midi, exercices qui n'étaient nullement fatigants, car les territoriaux ne firent que de l'école de section.

Mme Debailleul, qui reste veuve avec trois enfants, a été prévenue avec tous les ménages militaires qui parviennent à elle. Elle arriva ce matin à l'hôpital d'Arras.

Une collègue a été faite entre les officiers et les territoriaux, afin de venir en aide à la pauvre femme.

Tribunal Correctionnel de Lille Audience du 4 juin. Une nocce dramatique. Nous avons relaté de quelle façon tragique se termina un banquet de mariage, dans la commune de Neuville-en-Ferrain.

Mardi dernier, le nocce eut lieu dans l'antichambre « Au Labryrinthe », tenu par Paul Vandendriessche. A un moment donné, un des convives prit la parole et déclara qu'il avait un peu de vin dans le verre et qu'il allait en boire.

Après la scène de violence du cabaret, ils furent se réfugier dans leur logis et soutinrent un siège en règle, car les voisins voulaient les écharper.

Les gendarmes prévenus arrivèrent, dispersèrent le rassemblement et emmenèrent en prison les trois individus.

Les commissaires à l'audience d'hier, Fleury a été condamné à 15 mois de prison ; Destoig et Janssens à 6 mois de la même peine.